L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, Rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 17 JANVIER 1842.

POUR GOUVERNEUR.
HENRY JOHNSON.

☞ On trouvera des séances officielles de la Législature à la 4me page.

CREATION D'UNE COUR CORRECTIONNELLE.

Nous admettons d'autant plus volontiers la communication de notre correspondant Peuple que ses efforts tendent à un but que nous considérons comme très utile. Le projet d'une cour inférieure criminelle nous paraît indispensable en effet tant pour la bonne et prompte expédition de la justice que pour des motifs d'économie publique. Nous reviendrons sur ce sujet.

"L'année dernière, nous rendîmes compte d'un projet de loi ayant une cour de police correctionnelle présenté à la Chambre des Représentans, par un des membres de la députation d'Orléans; la loi proposée était incomplette, mais elle contenant des dispositions salutaires, et fut adoptée par la chambre à une grande majorité; portée au sénat à la fin de la session, elle fut, sur motion de M. Hos, déposée sur le bureau, afin de lui faire subir, cette année, un examen approfondi et proportionné à son importance.

Elle vient en conséquence d'être reproduite au sénat et renvoyée au comité judiciaire: ce comité composé d'hommes éclairés parmi lesquels figure le sénateur d'Orléans, voudra, sans doute, concourir avec la chambre à une réforme demandée depuis longtemps, par tous les hommes éclairés, au nom de la justice et de l'humanité: cependant comme nous l'avons dit, cette loi fut incomplette, elle ne remédie qu'à une partie du mal; espérons qu'elle subira, entre les mains des jurisconsultes éclairés chargés de l'examen, les changemens nécessaires pour en faire une œuvre parfaite; espérons que M. Hos qui jusqu'ici, a toujours pris l'initiative des grandes mesures demandées par le pays, voudra encore attacher son nom à une réforme si indispensable, si impérieusement commandée par l'époque. Nous ne pensons pas que cette loi, une fois qu'elle aura été épurée et complettée par le comité judiciaire, rencontre beaucoup d'opposition dans le sein du sénat; quoiqu'il en soit, nous ne doutons pas que l'éloquence et l'habileté de messieurs Downs et Hos ne triomphent de toutes les objections, et ne ramènent à leur opinion, les esprits prévenus, en les éclairant sur un sujet qui est surtout du ressort des jurisconsultes. PEUPLE.

—La *Tribune* de New-York se déclare nettement contre le rappel de la loi sur les faillites. Nous nous allions de grand cœur, de notre côté, à cette opposition de la *Tribune*. La loi sur les faillites ne doit pas être rappellée.

AFFAIRE DE PUTNON.—La liste des témoins ayant été épuisée la veille, l'avocat de district a ouvert la séance de samedi par un long et minutieux réquisitoire contre l'accusé. L'avocat du prisonnier, M. C. K. Johnson, a fait une défense des plus ingénieuses en faveur de son client, puis le jury s'est retiré, et après quelques courts instans d'absence, est rentré avec un verdict de culpabilité.

ACCIDENT.—Le capitaine James Bradish étant glissé hors du pont supérieur de la Norma, pendant que ce bateau descendait de Shreveport à la N. Orléans, est tombé dans le fleuve, sans que personne à bord ne s'en aperçut on entendit le bruit de sa chute; il n'a plus été revu: il est plus que probable qu'il s'est noyé, car il lui eut été difficile, pour ne pas dire impossible, de nager jusqu'au rivage au milieu des ténèbres et par le froid qu'il faisait alors.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.
SENAT.

Séance du lundi 10 janvier.

M. Hos obtient la permission de faire prendre en considération un bill de la Chambre pour exempter les encanteurs de la Nouvelle Orléans de servir comme membres du jury.

Ce bill, après quelques débats, subit trois lectures et est adopté.

Sur motion de M. Lacoste, le Sénat prend en considération le bill pour établir près du marché aux légumes un débarcadère à l'usage des habitans de la rive droite du fleuve. Ce bill est adopté.

M. Bossier présente une résolution pour fixer au 31 janvier l'ajournement de la Législature. L'honorable sénateur déclare que son but est d'activer l'expédition des affaires de l'Etat, afin d'économiser l'argent du trésor public. Il désire donc que le Sénat se prononce sur cette question.

Le règlement est suspendu, et la résolution, après avoir subi sa seconde lecture, est déposée sur le bureau, jusqu'à nouvel ordre.

Sur motion de M. Scott, de Feliciana, un bill de nature particulière, sur des réclamations de terre, subit sa seconde et troisième lectures, et est adopté.

Ordre du Jour.

Le Sénat s'occupe du projet de loi sur les banques.

M. Sparrow prend la parole contre le bill dont il attaque avec force quelques dispositions. Il s'élève surtout contre la clause qui exige l'endossement d'une maison de commerce de la ville, et qui lui paraît créer un monopole contre les intérêts agricoles de l'Etat, en faveur des négocians.

M. Hos réplique au Sénateur de Concordia. La clause attaquée n'est pas une création nouvelle. C'est une mesure de protection adoptée par toutes les grandes villes que d'exiger que les crédits ouverts sur place, le soient sous la responsabilité de maisons de commerce; c'est ainsi qu'en agissent les banques de Paris, de Londres et New-York. On a dit que cette commission serait payée par les planteurs. Cette assertion n'est pas fondée, car il est aisé de voir que c'est le consommateur qui devra la supporter.

M. Hos entre ensuite dans la considération des dispositions générales du bill dont il démontre le jeu dans ses diverses parties. Il résume la discussion en faisant voir que le projet de loi, assis sur de solides bases, n'est pas destiné à ne vivre qu'un jour, et que le but qu'il doit atteindre est de rendre les banques responsables des conséquences d'une banqueroute générale, si elles sont assez aveugles pour y forcer notre commerce.

Sur motion de M. Davidson, le Sénat s'ajourne au lendemain.

Séance du mardi 11 janvier.

Le secrétaire transmet plusieurs bills à la Chambre des Représentans.

L'ordre du jour ramène la discussion du projet de loi sur les banques.

M. Garcia appelle au fauteuil M. Déclouet, et prend la parole sur le bill, qu'il attaque avec vigueur.

M. Hos réplique, par une improvisation pleine de logique et de chaleur.

Après une discussion fort vive, dans laquelle MM. Sparrow, Davidson, Downs & Walker prennent part, le Sénat s'ajourne au lendemain.

Séance du Mercredi 12 janvier.

Le secrétaire transmet plusieurs bills à la Chambre des Représentans.

M. Hos, du comité judiciaire, présente un bill pour amender l'art 279 du Code de Pratique.

Le Sénat reprend la considération du projet de loi sur les banques.

Lecture étant donnée de la seconde section, M. Davidson propose d'en amender le premier paragraphe, en remettant à la Législature l'élection du comité de contrôle, au lieu d'en laisser la nomination au Gouverneur et au Sénat.

M. Davidson soutient son amendement, en déclarant toutefois qu'il n'est fondé sur aucune raison de défiance contre l'Exécutif. Il pense que soustraire la nomination du comité de contrôle au Gouverneur, c'est en assurer l'indépendance.

M. Walker parle contre l'amendement.

La question est mise aux voix; l'amendement est rejeté.

M. Déclouet propose de remettre au gouverneur la nomination du président du comité, qu'il devra désigner en proposant les trois membres au Sénat. Il pense que cette disposition préviendra des difficultés dans le sein même du comité.

M. Walker s'oppose à cet amendement.

Le Sénat le rejette, à la majorité de 7 voix contre 6.

Divers amendemens sont proposés et adoptés. Leur objet est d'exiger que les membres du comité de contrôle ne soient ni directeurs de banque, ni associés de directeurs, ni même actionnaires d'aucune banque.

M. Davidson propose de réduire à 15 le chiffre de 20 pour cent à payer sur dégrèvement de la dette arriérée. Il s'appuie sur l'état de gêne qui pèse sur le pays, et déclare que dans son opinion, si la Législature maintient le chiffre de 20 pour cent, il n'y aura pas un planteur qui pourra résister au choc et qui ne doive déposer son bilan.

M. Hos s'oppose à l'amendement, dont l'effet est de détruire l'action du bill entier, en rendant presque impossible de la part des banques le maintien des paiemens en espèces, lorsqu'elles y seront revenues.

Après de vifs débats, la considération ultérieure de la troisième section est ajournée.

Les 4ème et 5ème sections sont adoptées. La 6ème section est remise jusqu'à ce que le Sénat ait disposé de la troisième.

Sur motion de M. Hos, le bill est renvoyé à l'ordre du jour, pour le lendemain, à 10 heures.

Sur motion de M. Scott, la résolution pour fixer le jour de l'élection du Trésorier est amendée et vendredi 14 janvier est désigné.

Le Sénat s'ajourne au lendemain.

Séance du jeudi, 13 janvier.

L'ordre du jour amène la discussion du projet de loi sur les banques.

Sur motion de M. Davidson, la 3me section est adoptée, après avoir subi quelques amendemens.

Les autres sections ayant été amendées et adoptées, sur motion de M. Hos, le bill subit sa troisième lecture, et est adopté à l'unanimité.

Le Sénat s'ajourne au lendemain.

Séance du vendredi, 14 janvier.

Le secrétaire annonce au Sénat qu'il a transmis à la Chambre le bill pour faire revivre les chartes des banques de la Nouvelle-Orléans.

Le président soumet au Sénat un rapport du bureau des travaux publics, ainsi que des résolutions des législatures de plusieurs Etats de l'Union. L'impression de ces documens est ordonnée.

Il donne communication des résolutions passées par une assemblée des citoyens de cette ville, relatives à la reprise des paiemens en espèces.

La Chambre informe le Sénat qu'elle est prête à procéder à l'élection du Trésorier.

Le Sénat se rend à la Chambre. L'appel nominal constate que sur 59 voix

M. F. Gardère en a obtenu	56
Voix en blanc	3

M. F. Gardère est déclaré réélu trésorier de l'Etat.

Le Sénat ayant repris place, M. Hiriart présente, au nom du comité des affaires non terminées, un projet pour la création d'une Cour de police correctionnelle, pour la Nouvelle-Orléans.

Ce projet est renvoyé à un comité judiciaire.

Sur motion, le Sénat s'ajourne à lundi, 17 janvier, à 11 heures.

INTERIEUR.

(*Correspondance particulière de l'Abeille.*)

WASHINGTON, 5 janvier 1842.

SENAT—Présentation de mémoires et pétitions. Il s'est élevé quelques légers débats au sujet d'un mémoire présenté par M. Calhoun demandant que certaines espèces de fruits étrangers importées aux Etats-Unis, soient comprises parmi les articles déclarés par l'acte de revenu, passé à la dernière session, libres de droits; lequel mémoire a été référé, après quelque difficulté, au comité des finances.

M. Clay a donné avis qu'il présenterait demain un bill pour protéger plus efficacement les droits d'auteurs.

Le Sénat s'est occupé de la motion de M. Tallmadge pour référer à un comité particulier la lettre du secrétaire du trésor et le bill relatif au projet d'Echiquier.

M. Morehead ayant obtenu la parole, a dénoncé en termes énergiques l'Echiquier comme en opposition formelle avec les principes whigs.

M. Simmons a parlé de modifier le bill de telle façon qu'aucun parti ne pût lui refuser sa sanction.

Sur motion, le Sénat s'est ajourné.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—M. Adams a proposé d'amender le journal de la Chambre, sous prétexte que ses résolutions de la veille n'avaient pas été fidèlement rapportées. Après deux heures de vaines discussions, un membre proposé de déposer sur le bureau la motion de M. Adams—Accordé.

M. Filmore, du comité sur les voies et moyens, a présenté un bill pour autoriser l'émission de bons du trésor. Il se déclarerait, quant à lui, contre l'émission projetée; mais le comité avait été forcé d'employer ce moyen comme le seul qui, dans les circonstances actuelles put faire cesser la gêne toujours croissante du trésor.

Le bill a été lu deux fois et renvoyé à un comité.

La Chambre s'est ensuite occupée de la motion de M. Arnold pour reconsidérer le vote par lequel la question du tarif avait été référée au comité sur les manufactures.

Après quelques débats très peu intéressans, la Chambre s'est ajournée.

VIVE LE MARYLAND!—La Chambre des délégués du Maryland a refusé par un vote de 53 contre 21, d'adopter une résolution pour l'abrogation de la loi sur les taxes, cette loi seule, pouvant permettre à l'Etat de payer l'intérêt de ses dettes.

GEORGIE.—On ne peut presque plus douter maintenant de l'élection des trois candidats loco-focos, Calquit, Cooper et Black.

Les bons de la Banque des Planteurs du Mississipi, endossés par la Banque des Etats-Unis de Pennsylvanie, et par Richard Alsop, ont été protestés le 3 de ce mois, à New-York pour non paiement. Ils s'élevaient, dit-on, à environ $300,000.

—Le capitaine W. F. Shields et le lieutenant L. M. Powell, ont reçu du département de la marine l'ordre de se tendre à la Nouvelle-Orléans.

—Sir Charles Bagot, le nouveau gouverneur-général des Canadas, après un court séjour à New York, en est reparti le 4 de ce mois pour Montréal. Sa réception à New-York a été ce qu'elle devait être, pleine de courtoisie et d'empressement de la part des autorités, et de respect pour son rang et sa position sociale par les citoyens de la grande ville.

—Le général Mumphy, notre chargé d'affaires à Guatimala, est arrivé dernièrement à Belize, où il a été accueilli par les autorités avec la plus cordiale hospitalité. On l'attend à New-York d'un instant à l'autre.

PROGRES.—Il y a eu, dans le courant de l'année dernière, 1343 édifices élevés dans la ville et les districts incorporés de Philadelphie.

—La dette de l'Ohio n'est que de $15,573,354! Dieu sauve les pauvres Etats!

TREMBLEMENT DE TERRE.—Après les innondations; les ouragans; après les ouragans, les tremblemens de terre; telle est la situation de la plupart des villes de l'Union. Celle de *New-Harmony*, dans l'Etat de l'Indiana, a été ébranlée par un tremblement de terre, dans la nuit du 3 janvier.

ESCLAVAGE.—Il n'y a, disent les journaux du Nord, qu'un esclave dans le New-Hampshire, 17 dans le Connecticut, 4 dans le Rhode-Island, 4 dans l'Etat de New-York, 674 dans le New Jersey, et 61 dans la Pensylvanie.

CHARLESTON.—Toujours des incendiaires à Charleston; les feuilles de cette ville donnent tous les matins les détails de nouvelles tentatives d'incendie. La police traquait un des misérables incendiaires.

CHRONOLOGIE GUERRIERE DE L'AN 1841.—Nous traduisons d'un journal du Nord le résumé suivant des principaux événemens de la guerre des Florides:

JANVIER.—La guerre des Florides règne avec plus de furie que jamais.

FEVRIER.—La guerre des Florides recommence avec une nouvelle violence.

MAI.—La guerre des Florides acquiert un caractère de férocité sauvage.

JUIN.—La guerre des Florides recommence avec furie.

JUILLET.—Les hostilités éclatent de nouveau dans la Floride.

AOUT.—Guerre générale avec les indiens dans la Floride.

SEPTEMBRE.—La guerre contre les indiens dans la Floride devient plus terrible que jamais.

NOVEMBRE.—On espère pouvoir enfin terminer la guerre des Florides.

DECEMBRE.—Renouvellement de la guerre des Florides. On commence à croire qu'elle ne se terminera jamais.

HORRIBLE ASSASSINAT.—Samedi, 1er janvier, il s'est commis, à New-York, no. 83, Orange street, un assassinat dont les détails sont horribles. Un Irlandais, homme Thomas Tappan, se prit de querelle avec sa femme, à propos d'un seau d'eau qu'elle avait été chercher à la pompe voisine, malgré la défense de Tappan. Des paroles on en vinrent aux coups. Le mari ayant fermé la porte, s'empara d'une chaise qu'il brisa sur la tête de la malheureuse femme. Il prit ensuite un manche à balai qui vola aussi en éclats. Sa victime était tombée sanglante et évanouie sur le plancher; il la porta sur un lit, et s'armant d'un couteau et d'une fourchette, il lui déchira le corps. Elle respirait cependant encore, et pour l'achever il lui asséna sur la tête plusieurs coups de marteau. Lorsqu'elle fut morte, il l'a jeta sur le plancher et la foula aux pieds. Il se coucha ensuite à côté d'elle, déclarant qu'il attendrait le retour de son fils pour se couper la gorge. Ce drame affreux avait duré près de cinq heures, et avait eu pour témoins le fils, jeune enfant qui avait pris la fuite avant que l'assassinat fut consommé, et une femme qui était malade et couchée dans la même chambre; elle avait d'abord fait quelques efforts pour intervenir et appeler du secours, mais les menaces de Tappan l'avaient forcée à demeurer spectatrice silencieuse de tant d'horreurs.

Lorsque le pauvre enfant se hasarda à rentrer, il se heurta contre le cadavre de sa mère et contre le corps de son père qui *dormait* dans une mare de sang. Des officiers de police vinrent ensuite et s'emparèrent du meurtrier, qui ne fit aucune résistance et ne manifesta aucun regret, aucun repentir.

Ce fait est peut-être le premier démenti donné à la sublime définition que Chateaubriand a faite de la conscience, lorsqu'il a dit: "Le tigre déchire sa proie et dort; l'homme devient homicide et veille!"

UN LEOPARD APPRIVOISE.—Le soir du premier janvier, M. Watkins se rendit avec sa femme et sa fille âgée de 4 ans, à l'amphithéâtre du Bowery. Trouvant l'entrée principale encombrée de monde, il passa par la porte particulière qui donne sur Chrystie street. Pour pénétrer dans la salle de spectacle, il lui fallut traverser une galerie qui sert de ménagerie. Dans cette galerie, très étroite, se trouvait un jeune léopard que les gardiens regardaient comme si bien apprivoisé et si doux, qu'ils ne croyaient pas devoir l'enfermer dans une cage et se bornaient à l'attacher avec une chaîne assez longue pour lui permettre de s'avancer jusque dans le passage. Lorsque M. Watkins et sa famille se trouvèrent à portée de cet animal, il s'élança sur l'enfant, et la saisit avec ses griffes; déjà il l'avait horriblement lacérée et lui tenait la tête dans sa gueule béante, lorsque les gardiens, avertis par les cris de la mère, se précipitèrent sur le léopard pour lui arracher sa proie. Ils réussirent après une lutte dans laquelle la pauvre petite fille reçut de profondes morsures qui font désespérer de sa vie. Elle a eu un œil arraché. Un procès en dommages et intérêts est fait aux propriétaires du léopard.

[*Courrier des E.-U.*]

EXTERIEUR.

NASSAU.—Des nouvelles de Nassau, jusqu'au 29 décembre, ont été reçues dernièrement à Savannah.

Le capitaine ENSON, du brick *Créole*, était entièrement rétabli de ses blessures, et avait pu s'embarquer le 7, comme passager à bord de la barque *Louisa*, pour la Havane.

La ligne de steamers entre le port de Liverpool et celui de la Nouvelle-Orléans, ne devait commencer ses voyages que le 1er janvier.

On lit dans la *Gazette* du 11: Nous apprenons que le navire américain *Union*, parti de New-York pour Bermude, était sur le point d'entrer dans ce dernier port, quand un grain l'a assailli et l'a tellement avarié, que l'équipage et les passagers ont été obligés de l'abandonner au plus tôt.

—Les journaux du Canada démentent les bruits de l'arrestation et de l'emprisonnement de McLeod pour dettes.

DERNIERES DATES.

New York	jan	5	Londres	déc	2
Boston	jan	4	Liverpool	déc	4
Philadelphie	jan	6	Paris	déc	1
Washington	jan	7	Havre	déc	4
Baltimore	jan	6	Bordeaux	nov	24
Charleston	jan	10	Madrid	nov	17
Vera-Cruz	déc	10	Cadix	nov	16
Tampico	déc	10	Havane	jan	8
Mexico	nov	1	Houston	jan	1

COMMERCIAL.

MARCHE DE LA HAVANE.

8 janvier, 1842.

COURS DE LA PLACE.—Sucre mélangé 3 1/2 et 7 1/2; 5 1/2 à 9 1/2, blanc seul 7 à 8 1/2; quebrado seul 4 à 5; cucurucho 3 à 3 1/2; café nouvelle récolte 8 à 9; bœuf mess $7 à $8 50; de prime $4 50 à $5 25; porc $7 à $8; farine $8 à $7 50; graisse 6 à 8; beurre 20 à 21, tabac de la Havane 20 à 44.

Lettres de change; sur Londres à 60 jours, 11 de prime; Paris, 1 d'escompte; New York à 60 jours 2 1/2 à 3 de prime; Boston 3; Nouvelle Orléans à 60 jours 3 d'escompte; doublons mexicains 1 1/4 de prime; piastres 0 2d.

☞ AVIS.—Le steamer Southerner, capitaine E. Allen, partira pour Mobile ce matin lundi 17 courant, après l'arrivée des chars de 11 heures. Pour fret et passage, s'adresser à A. J. SLOO, 17 janv Sur. de la malle des E. U., 25, Camp

☞ La barque ANTHORPE est maintenant en déchargement, trois poteaux au-dessous du rail road. Les consignataires sont invités à venir recevoir leurs marchandises sur la Levée.

15 j FOSDICK & BROTH, 66 Camp.

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.

Il a été perdu au Marché du Port, dans la journée de lundi dernier, un petit cheval rouan, ayant une selle espagnole ... appartenant à M. Lewis Whitman, à Lafayette, encoignure Philippe et Levée. 17jan—3

UNE VACHE laitière à vendre à bord du navire O'Conee, vis à vis le marché aux légumes en à JAMES E WOODRUFF, 17 jan 70, Camp.

Par Autorité.

[No. 12]
ACTE

Pour expliquer les pouvoirs du Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans.

Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale; Que les pouvoirs ci-devant accordés au conseil général de la ville de la Nouvelle-Orléans devront être interprétés de manière à autoriser le dit conseil à fixer le taux annuel au autre de la taxe ou de la licence que doivent payer les courtiers, négocians, commerçans, marchands en gros et en détail, hôtels, pensions, théâtres, spectacles, tavernes, cafés, cabarets et toutes autres industries, professions et genres d'affaires sur laquelle taxe sera perçue, sous l'autorité des conseils des dites municipalités, de tous individus, résidant dans leurs limites respectives, et exerçant les dites industries, professions ou autres genres d'affaires, soit que la résidence des dits individus dans la Nouvelle-Orléans soit permanente, soit qu'elle soit transitoire.

(Signé) WM. C. C. CLAIBORNE, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA, Président du Sénat.

Approuvé le 12 janvier 1842.
(Signé) A. B. ROMAN, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

[No. 13]
ACTE

Pour incorporer la maison d'éducation Highland, dans la Paroisse d'Est Bâton Rouge.

Section 1re. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale;* Que John Davenport, Andrew Kleinpeter, James C. Dawson, Robert Penny, John B. Kleinpeter, David Pate et George Kleinpeter, et toutes autres personnes qui pourront se joindre à eux, sont par le présent constitués en un corps politique sous le titre et la dénomination de "Maison d'Education Highland, dans la Paroisse d'Est Bâton Rouge," laquelle corporation existera pendant dix années, et sous le nom qui précède. Les dits socles aient durant le terme des dits dix années auront droit de succession et seront legalement habiles à acquérir, acheter, recevoir, avoir et posséder pour eux et leurs successeurs, tous biens, fonds, rentes, actions et effets réels, personnels ou mixtes, ou de quelqu'autre nature qu'ils puissent être à titre de don, donation, vente, legs, ou autrement. Et la dite corporation aura le pouvoir de louer à bail ou d'aliéner de toute autre manière toutes propriétés réelles ou personnelles qu'elle pourra acquérir, de poursuivre et être poursuivie, d'attaquer et se défendre dans toute action ou procès, en droit ou en équité, et en outre, de faire et mettre à exécution tous règlemens et ordonnances qui ne seront pas contraires à la Constitution et aux lois de cet Etat, ou à la Constitution et aux lois des Etats Unis, et d'avoir un sceau commun, qu'elle aura la faculté d'altérer ou détruire selon son bon plaisir.

Section 2me. *Il est de plus décrété* &c; Que la gestion des affaires de la dite corporation sera confiée à un bureau de trois administrateurs et le devoir du bureau sera d'affecter les fonds de la dite corporation à l'établissement d'une maison d'éducation sur le coteau [Highland] qui se trouve à six milles de distance de la ville de Baton Rouge dans la Paroisse d'Est Baton Rouge, pour y enseigner à la jeunesse l'anglais, le français et les autres langues, les mathématiques, et toutes les autres branches d'éducation que l'on enseigne habituellement dans les écoles. Et à cet effet, le dit bureau aura la faculté d'employer un ou plusieurs précepteurs, suivant l'état de la caisse de la corporation et les exigences du moment.

Les administrateurs seront élus annuellement aux époques que le bureau désignera, et le dit bureau aura la faculté de remplir les vacances qui surviendront dans son sein. La majorité des administrateurs constituera un quorum pour la question des affaires ordinaires de la maison d'éducation.

Section 3me. *Et il est de plus décrété* &c; Que les fonds de la corporation seront affectés aux objets de l'enseignement et ne pourront être employés d'aucune autre manière.

(Signé) WM. C. C. CLAIBORNE, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA, Président du Sénat.

Approuvé le 12 janvier 1842.
(Signé) A. B. ROMAN, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

[No. 14]
ACTE.

Pour déterminer la ligne de division entre les Paroisses de Plaquemines et St. Bernard.

Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane réunis en assemblée générale; Que la ligne de division entre les Paroisses de Plaquemines et St. Bernard, sera déterminée comme suit: commençant à la ligne déjà établie, entre les habitations Morgan et Poydras, à partir du fleuve, et continuant ainsi jusqu'à la distance d'une lieue du fleuve; de là courant sur une ligne droite jusqu'à la jonction des bayous Grève et Manteville; de là suivant le milieu du bayou Mandeville jusqu'au lac Lery; de là jusqu'à la partie sud-est du lac Lery; de là courant en ligne droite jusqu'à la partie Nord-est de Black Bay, et de là suivant le milieu de Black Bay jusqu'à la Baie de Chandeleur.

(Signé) WM. C. C. CLAIBORNE, Orateur de la Chambre des Représentans.
(Signé) FELIX GARCIA, Président du Sénat.

Approuvé le 12 janvier 1842.
(Signé) A. B. ROMAN, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

NECROLOGE.
(*Communiqué.*)

"Elle est morte—A quinze ans, belle, heureuse, adorée"
"Morte au sortir d'un bal qui nous mit tous en deuil,
. . . .
"La mort aux froides mains la prit toute parée,
"Pour l'endormir dans le cercueil."

Lorsque la mort moissonne cruellement autour de nous, sans pitié ni pour la jeunesse ni pour l'âge mûr, il est quelquefois insensé de vouloir lui disputer ses victimes; mais quand son aveugle rage vient s'assouvir sur un être aimable, jeune et beau; quand l'arrachant tout à coup d'une vie à peine à son aurore, elle le précipite dans la tombe, oh! voilà qui est affreux, et qui jette le désespoir dans l'âme!

C'est ainsi que Mademoiselle MATHILDE JUMONVILLE, âgée de quinze ans, vient de voir s'éteindre son existence. Elle venait de quitter la vie calme et studieuse du couvent et faisait son premier pas dans la société. Elle ne connaissait rien encore du monde et de ses plaisirs, et, douce et candide enfant, elle se promettait le bonheur qu'elle méritait à tant de titres.

Etait-ce à ce moment, mon Dieu! qu'elle devait mourir! mourir la proie des flammes, à sa quinzième année! Pauvre enfant, mourir à quinze ans! quand à peine le pied est posé sur le seuil de l'avenir! quand à peine l'arc-en-ciel de l'espérance se déroule à nos yeux! quand toutes les riantes illusions voltigent autour de nous!

Elle est morte!—Mais du moins elle a eu cette dernière satisfaction qui console toujours celui qui succombe: à son heure dernière, elle a vu près de son lit d'agonie les traits chéris de ses parents bien-aimés, et quand, leur disant un éternel adieu, elle ferma la paupière, son dernier souffle, recueilli par eux, s'est élevé vers le créateur sur les ailes de la douce prière.

Comme un ange, dont elle était l'image, ses pieds n'ont fait qu'effleurer la terre, et elle est remontée au Ciel, en ne léguant ici bas que des regrets et des larmes à ses proches et à ceux qui ont eu le bonheur de la connaître.

O vous toutes, qui l'avez connue, compagnes de sa jeunesse, n'oubliez pas d'aller quelquefois prier sur la pierre tumulaire qui vient de couvrir sa dépouille mortelle; n'oubliez pas d'aller y semer quelques fleurs, emblèmes de sa beauté et de son innocence, car elle recevra le tribut de vos regrets et de votre amitié au séjour éternel! F. C.

NECROLOGE.—(*Communiqué.*)

Un affreux accident vient d'enlever à sa famille et à ses jeunes amies, Mlle *Mathilde Jumonville des Illiers*, à peine âgée de seize ans!

L'incendie de ses vêtements a causé sa mort, et c'est au milieu des préparatifs d'un bal, que cet arrêt sévère de la Providence est venu nous frapper d'effroi et de douleur!

Hélas! jeune fille! ces fleurs, ces frais rubans, ces élégans atours que tu façonnes avec tant de joie, un linceul funèbre va les couvrir et t'envelopper tout entière pour jamais. Les illusions de la vie, si séduisantes à ton âge, s'évanouiront en un instant, et tu passeras subitement des plaisirs futiles d'ici bas, en face de l'Eternité!....

Mais, dans cette cruelle épreuve, un triomphe bien plus grand que celui que ta beauté et tes grâces naïves t'eussent procuré dans le monde, t'attend à ton heure suprême.

C'est le spectacle à la fois déchirant et sublime de tes derniers instans, c'est cette force, ce calme que donne une âme pure en présence de la mort; c'est cette pieuse résignation qu'inspire la foi vive du chrétien, qui vont pénétrer d'admiration tous ceux qui entourent ton lit mortuaire.

"*Puisque Dieu le veut tout le monde doit être content.*" Telles furent les dernières paroles que tu nous adressas, et ton âme virginale remonta vers la source divine dont elle était sortie.

Et nous qui n'avons plus de toi qu'un tombeau et ton souvenir, nous répéterons ces expressions du poète, si vraies et si applicables ici:

"Elle était de ce monde où les meilleures choses
"Ont le pire destin,
"Et Rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
"L'espace d'un matin."

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Ebro, Ferry, Boston, Fosdick & Bro
Don Juan, Soulé, Havre, Larue & Prévost
General Washington, Smith, Liverpool, L H Gale
L'Andelle, Galgnot, Havre, Blanchard, Kimer & co
Barque Edinburg, Stone, Boston, Bridge & Bro
Amos Patten, Thompson, Boston, Harrod & Darling
Brick New Orleans, Alden, New York, Fosdick & Bro
Adolphe Folliot, Marseilles, T Oxnard Jr
Goélette Urchin, Babcock, St. Marks, J W Stilwell & co
Lewellen, Rogers, Mobile, C D Lehman
Rob Roy, Ste darts, Mobile, Fosdick & Bro
Navire à vapeur New York, Wright, Galveston, Bogert & Hathorn

ARRIVES.

Bateau de remorque Invincible, Stark, des Passes.
Bateau de remorque Panther, Bosbe, des Passes.
Navire Saratoga, Russel, de New York.
Barque B. Mezick, de Philadelphie.
Brick Ohio, Davis, de la Havane.
Goélette Hero, Sabat, de la Havane.
Goélette Mary Clark, Swett, de Wilmington, N. C.
Steamer Sun Flower, Doughty, du Bayou de Glaise.
" Path Finder, McQueen, de Yazoo.
" Pamela, Haygood, d'Opelousas.
" Ohio Valley, Marsh, de Cincinnati.
" Buckeye, Hooper, de Bayou Sara.
" Janne d'Arc, Wright, de Yazoo City.
" Ohio Belle, McClain, de Cincinnati.
" Osage Valley, Payne, de St. Martinville.
" Glaucus, Field, de St. Louis.
" John Jay, Mason, de Little Rock.
" Meridian, McDonald, de St. Louis.
" Grey Eagle, Shallcross, de Louisville.
" Atalanta, Verbois, de Baton Rouge.
" Victress, Kountz, de Cincinnati.
" Corvette, Stephenson, du Fort Smith.
" J. Nichol, Dashiell, de Nashville.
" Mechanic, Smith, de Vermillion.
" Persian, Hart, de Bayou Sarah.
" Colorado, Streck, de Lafourche.

MEMORANDA.

Havane, 3 janvier.—Arrivé le 4, goélette Séminoles, Hoffman, de la N. Orléans; expédié le 7 pour ce port, Ohio, Davis.

Expédiés à Charleston pour ce port le 7 Janvier, brick Powhattan, Saunders; goél. Minerva, Eddy.

Arrivé d'ici à Charleston, le 9 janvier, le brick Ajax, Brower.

Arrivés d'ici à New York, le 5 janvier, navires Hudson, Page; James Edwards, Howard; Lewis Cass, Hawley.

Expédiés à New York pour ce port le 4 janvier, navire Nestor, Mease, le 5 navire Mississippi, Hilliard.

Arrivé d'ici à Portland le 2 jan. navire Tarquin, Holmes, se rendant à Portsmouth.

Arrivé d'ici à Richmond le 5 janvier, brick Orleans, Wickham.

Norfolk, 5 janvier—Le brick Long Island, Howell, de la Nouvelle Orléans, pour Richmond, remonte la rivière James.

A LOUER pour le mois prochain, un beau MAGASIN situé rue St-Louis près la levée. 15 jan—3 s'adresser au bureau de l'Abeille.

A VENDRE

LE RESTAURANT DE LA BOURSE, rue de Chartres, No. 11, entre St Louis et Conti, avec son mobilier, argenterie, batterie de cuisine, linge, glaces, tables, meubles, faïence, verrerie, installation &c. Le restaurant est maintenant en pleine activité et bien achalandé. S'il n'est pas vendu à l'amiable d'ici au 20 courant, il sera vendu ce jour-là à l'encan à midi précis. Les conditions seront un tiers comptant, un tiers à 6 mois et l'autre tiers à 9 mois. 17 jan—

BANQUE DE LA LOUISIANE, Nouvelle-Orléans, le 17 Janvier 1842. L'ELECTION annuelle des directeurs de cette institution par les actionnaires aura lieu au local de la Banque lundi 24 du courant, entre 11 heures A. M. et 2 heures P. M. 17jan WM. F. LEVERICH, Caissier.

AVIS.—La société existant autrefois entre Chs. Deblanc & S. M. Darby Jr. sous la raison de Chs. Deblanc & Darby Jr. est dissoute d'un commun accord à dater de ce jour.

S. M. Darby Jr. est chargé de la liquidation de l'ancienne maison et continuera les affaires pour son propre compte. CHS. DEBLANC, 17 jan—9 S. M. DARBY, Jr.

ETOFFES de manufactures anglaises—Reçu par le navire Chaos: Coutil piqué pour gilets, nouveau genre, Etoffes rayées, dites Orléans, pour pantalons, couleurs assorties, Satin de 29 pouces, toile, couleurs assorties et convenables pour les marchés mexicains, à vendre à des termes libéraux par CHARLES CLEGG, 17 janv 11, rue St. Charles

CIGARES de la Havane—Un assortiment général constamment en main, à vendre par 17jan J M CABALLERO, 32 Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—30,000 en débarquement de la goélette Hero, à vendre par 17jan J M CABALLERO, 32 Vieille Levée.

MORUE & HARENGS, à vendre par 17 jan THAYER & CUSHING, 67, Tchoupitoulas

SAUMONS en boîtes de différentes dimensions, à vendre par TAYER & CUSHING, 17 jan 67, Tchoupitoulas.

CLOUS & CORDAGES de toutes les dimensions, 1re qualité, à vendre par 17 jan THAYER & CUSHING, 67, Tchoupitoulas

CHANDELLES de suif, huile et blanc de baleine, à vendre en magasin par THAYER & CUSHING, 17 jan 67, Tchoupitoulas.

FARINE—50 barils en débarquement, à vendre par 17 jan CH. DOANE & Co. 69, rue Poydras.

PORC bœuf, jambons, saindoux, en magasin, à vendre par 17 jan CH. DOANE & Co. 69, rue Poydras.

HUILE DE PALMA CHRISTI—6 barils dernièrement reçus, à vendre par 17jan CH. DOANE & Co. 69, rue Poydras.

PLOMB de Chasse. 300 barillets nouvelle assortie, à vendre par CH. DOANE & Co. 69, Poydras. 17 jan

SON—150 sacs à vendre par 17 jan CH. DOANE & Co. 69, rue Poydras.

HARICOTS Blancs—19 sacs et 15 barils, à vendre par 17 jan CH. DOANE & Co. 69, rue Poydras.

TOILE et Corde d'Emballage en quantités au gré des acheteurs, à vendre par 17 jan CH. DOANE & Co. 69, rue Poydras.

VINS—50 caisses Madère et Sherry, qualité supérieure, à vendre par 17 jan CH. DOANE & Co. 69, rue Poydras.

TABAC—7 caisses du Missouri, à vendre par 17 jan CH. DOANE & Co. 69, rue Poydras.

CIGARES—30,000 régalias dernièrement reçus, à vendre par CH. DOANE & Co. 69, rue Poydras. 17 jan

100 Caisses habillements de saison, reçues par la barque Natchez et le navire Norfolk, à vendre par 17 j Wm. FROST & Co, 28, Vieille Levée.

20 Caisses bottes, souliers et brodequins, à vendre par Wm. FROST & Co, 17 jan 28, Vieille Levée.

INDIENNES—100 caisses couleurs foncées, à vendre par 17 j Wm. FROST & Co, 28, Vieille Levée.

FLANELLE blanche 7/8—10 balles, à vendre par 17 j Wm FROST & Co, 28, Vieille Levée.

TOILE ECRUE 4/4—60 balles, à vendre par 17 j Wm. FROST & Co. 28, Vieille Levée.

SAVON de Boston No. 1.—1200 caisses différentes marques, à vendre par Wm. FROST & Co, 17 jan 28, Vieille Levée.

BLANC de Baleine—1000 caisses, à vendre par 17 j Wm. FROST & Co. 28, Vieille Levée.

HUILE de Baleine d'automne et d'hiver—6000 gallons, à vendre par Wm. FROST & Co, 17 jan 28, Vieille Levée.

CLOUS—en barillets Clous fer de Suède et de Boston, à vendre par Wm. FROST & Co, 17 jan 28, Vieille Levée.

PLOMB 67 saumons en débarquement du steamboat Meridian, à vendre par MERLE, BEYLE & Co, 17 jan 45, Vieille Levée.

SAINDOUX—200 barillets en magasin, à vendre par 17 j W C TOMPKINS, 50, Gravier.

FARINE—1000 barils superfine, en débarquement d'un chaland, à vendre par W C TOMPKINS, 17 j 50, rue Gravier.

EAU-DE-VIE—75 barils du pays, en magasin, à vendre par W C TOMPKINS, 17 j 50, rue Gravier.

TABAC—100 caisses manufacturé de la Virginie, à vendre par W C TOMPKINS, 17 j 50, rue Gravier.

MORUE en tambours et en caisses, à vendre par 17 j W C TOMPKINS, 50, Gravier.

AMIDON—50 caisses en magasin, à vendre par 17 j W C TOMPKINS, 50, Gravier.

PECHES sèches—10 barils en magasin, à vendre par 17 j W C TOMPKINS, 50 Gravier.

CHANDELLES moulées—100 caisses 5 différentes marques dernièrement reçues, à vendre par 17 j W C TOMPKINS, 50, Gravier.

CHAUX—100 barriques cargaison en bon ordre de la barque Mallory, à vendre par 17 j S & J P WHITNEY, 73, Camp.

HUILE de Tanneurs—30 barils très supérieurs, à vendre par S & J P WHITNEY, 73, Camp. 17 jan

WHISKEY—5 poinçons whiskey en magasin, à vendre par 17 j S & J P WHITNEY, 73, Camp. 17 jan

SAINDOUX—250 barillets No. 1, des Kentuck, en débarquement et à vendre par 17 jan CHAS S SACKETT & co, 36, Poydras.

GENIEVRE de Hollande—2 pipes en magasin, à vendre par CHARLES S SACKETT & co, 17 jan 36, Poydras.

AMANDES, et gelée de Goyave à vendre par 17 j J B VALLS, 35 Gravier.

CIGARES blancs de la Havane—30 caisses à vendre par 17 j J B VALLS, 35 Gravier.

NATTES d'Alicante—24 dous. à vendre par 17 j J B VALLS, 35 Gravier.

HUILE d'olive de Bordeaux à vendre par 17 j J B VALLS, 35 Gravier.

CAFE de la Havane et de St Domingue à vendre par 17 j GEO. GREEN & BRO, 82 Gravier.

VIN de Malaga—50 barils à vendre par 17 j GEO. GREEN & BRO, 82 Gravier.

POIVRE noir de Sumatra à vendre par 17 j GEO. GREEN & BRO. 82 Gravier.

RIZ de la Caroline à vendre par 17 j GEO GREEN & BRO, 82 Gravier.

TOILE et corde d'emballage du Ky, de l'Inde et de Russie à vendre par GEO. GREEN & BRO, 82 Gravier.

VINS du Rhin—50 Caisses de Hock, la maison Schloss Johannisberger à vendre par 17 j F & F J PRESCOTT, 15 Canal Row.

VIN de Porto en caisses et en barriques, à vendre par 17 j F & F J PRESCOTT, 15 Canal Row.

VIN de Madère et Sherry, articles de 1re qualité en barriques, à vendre par F & F J PRESCOTT, 15 Canal Row.

VIN français en caisses, Chateau Margaux 1834, Lafitte, Leoville (en bouteille), St Julien, Medoc, Haut Brion, Montferrand, Sauterne, St Julien, Sauterne (en bouteille), &c. à vendre par 17 j F & F J PRESCOTT, 15 Canal Row.

EAU de vie de Sazerac, un très bon article, de 35 ans, à vendre par 17 j F & F J PRESCOTT, 15 Canal Row.

TOILE d'emballage de l'Inde à vendre par 17 jan NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier.

MAQUEREAUX et Morue en barils, en caisses et tambours, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 17 jan 40, rue Gravier.

PATATES—300 barils patates en débarquement de la barque Bashaw de Boston, à vendre par 17 jan HARROD & DARLING, 49, Commerce.

GOUDRON—30 barils goudron, 50 do Brai, 50 do résine, à vendre par HARROD & DARLING, 17 jan 49, rue du Commerce

HUILE de baleine—2400 gallons huile de baleine 1500 do elephant, 200 caisse blanc de baleine, 100 caisses chandelles de suif, à vendre par 17 jan HARROD & DARLING, 49, Commerce.

MAQUEREAUX en barils, 100 caisses morue, 50 de harengs, à vendre par 17 jan HARROD & DARLING, 49, Commerce.

BEURRE de Goshen—9 1/2 barils, à vendre par 17 jan HARROD & DARLING, 49, Commerce.

SACS en pitre 8 balles de moyenes dimensions, à vendre par HARROD & DARLING, 17 jan 49, rue du Commerce.

FOIN—125 balles de New York, en débarquement de l'Apthorpe, à vendre par FOSDICK & BROTH 17 jan 66, rue du Camp.

PIERRES à Goutières—1,500 pieds 12 sur 18, en magasin, à vendre par FOSDICK & BROTH. 17 jan 66, rue du Camp.

CHANDELLES moulées—50 caisses de la manufacture de Kensington, en magasin à vendre par 17 j W C TOMPKINS & Co, 50 Gravier.

FARINE, graisse et saindoux à vendre par 17 j W C TOMPKINS & Co. 50 Gravier.

TRAITES sur New-York et Boston à 60 jours de vue à vendre par 17 j WIGGIN & DAVENPORT, 53 Magasins.

VINS de France, whiskey, eau-de-vie, genièvre de Hollande à vendre par 17 j J B VALLS, 35 Gravier.

BOIS de Campêche—150 tonneaux en débarquement de la goélette Samuel L. Southard, et à vendre par 17 jan J. ALBERT, 22, St Louis.

CAFE de la Havane—61 sacs café de la Havane, en débarquement de la goélette Hero, et à vendre par 17 jan J. ALBERT, 22, St. Louis.

CAFE de Rio Janeiro reçu directement par le navire Lehigh, à vendre par 17 jan J. ALBERT, 22, St. Louis.

HUILE de Tanneurs—100 barillets très supérieurs en bon ordre de débarquement du navire Walpole de Boston, à vendre par WALTON & COCKAYNE, 17 jan 28 et 29 Nouvelle Levée.

TRAITES sur New York, à vendre par 17 jan CHARLES CLEGG, 11, St. Charles.

BŒUF et Porc—19 barils bœuf mess et 3. 300 de porc prime à l'inspection, à vendre par 17 jan HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier.

FARINE—600 barils superfine en débarquement et à vendre par HAWTHORN & WOODS

CAFE—1000 sacs 1ère qualité de Rio, 200 sacs de la Havane, à vendre par JAMES L. BOGERT, ou 17 jan HAWTHORN & WOODS, 63, Gravier.

SEL de Liverpool—1500 sacs à vendre, à vendre par 17 jan FOSDICK & BROTH, 66, Camp.

FOIN—125 balles en débarquement de l'Apthorpe, à vendre par FOSDICK & BROTH. 66 rue du Camp.

CUIRS, peaux de chevreuil, et 1 baril de suif en débarquement du John Jay, à vendre par WALTON & COCKAYNE, 17 jan 28 et 29, Nouvelle Levée.

FARINE—250 barils en débarquement du steamer Glaucus, 1000 barils en magasin marque de choix, en bon ordre, à vendre par JOHN R. SHAW, 17 jan 24, rue Poydras.

BŒUF et Porc—1000 barils à l'inspection, à vendre par 17 jan JOHN R. SHAW, 24, Poydras.

TOILE et Corde d'emballage du Missouri et Kentucky, à vendre par JOHN R. SHAW, 17 jan 24, rue Poydras.

TABAC—150 caisses, à vendre par 17 jan JOHN R. SHAW, 24, Poydras.

VIEUX WHISKEY de Monongahela—50 barils en magasin et à vendre par 17 jan JOHN R. SHAW, 24, Poydras.

TABAC manufacturé—50 caisses à vendre par 17 jan JOHN R. SHAW, 24, Poydras.

VINS de Madère, venus directement par voie d'Angleterre, et en qualités assorties et garantis, à vendre chez G. LINNME, 6 janv 60, rue Toulouse.

AVIS.

P. NEWMAN a l'honneur d'annoncer aux personnes qui se servent chez lui, que l'envoi de GRAINES DE JARDIN POTAGER qu'il avait commandé et qui lui arrivait d'Europe à bord de l'Oceana a malheureusement été perdu par le naufrage de ce navire.

Dans les derniers jours de janvier courant, il recevra un second assortiment, aussi complet que le premier et dont l'ordre, expédié en France vers le 1er septembre, a été rempli et a dû partir du 1er au 15 novembre dernier.

P. Newman prie ses pratiques d'attendre jusqu'à l'arrivée de ce second assortiment car il peut garantir le choix, la bonté et la fraîcheur des graines qu'il lui sont expédiées. 16janv—3

VENTES DE SHERIF.

W. Florance vs. J. N. Morrison.

COUR DE PAROISSE—No. 14153—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale dans cette ville, samedi le 19 février 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés au faubourg Sainte Marie, au-dessus de cette ville, et désignés par les lettres A. et B. sur un plan dressé par le voyer de la ville le 9 mars 1836 et déposé en l'Etude de L. T. Caire notaire en cette ville, étant en partie d'un acte de vente passé par la succession de Madame Fremont à Mathieu François ... en date du 26 mars 1836. Les dits lots sont contigus et mesurent, chacun, mesure américaine, 22 pieds de face à la rue des Magasins entre les rues Poydras et Girod, et 32 pieds et un demi pouce de largeur sur la ligne du fond, ledit lot B. étant le plus près de la rue Girod ayant une profondeur de 156 pieds 6 pouces sur la ligne ... de la propriété appartenant à J. Richardson et 154 pieds ... sur la ligne qu'le divise ... 160 pieds 6 pouces sur la ligne du côté opposé, qui le divise de la propriété appartenant à L. B. Macarty.

Conditions, comptant.

17 janv—1 jn V. ALLAIN, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Ve. Bouvenir vs. Eloise Marsec, f. c. l.

COUR DE PAROISSE—No. 14,455—En vertu d'un ordre de saisie de vente à moi adressé par l'Hon. Cour de paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, samedi le 19 février 1842, à midi, l'esclave ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Leor, négresse, âgée d'environ 19 ans.

Conditions—comptant.

17 jan—1 jn V. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

M. Lagourge vs. P. Saunders.

COUR DE PAROISSE—No. 13191—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale dans cette ville, samedi le 19 février 1842, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Un certain lot de terre situé au faubourg Ste. Marie, rue St Joseph, entre les rues Magazine et Fouché, mesurant 25 1/2 pieds de face à la rue St. Joseph, (mesure américaine) par 60 pieds de profondeur, (mesure française) ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—comptant.

17 jan—1 jn V. ALLAIN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Nicolas Berthelot vs. Isidore Honoré, h. c. l.

COUR DE DISTRICT—No. 20,776—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'hon. Cour de District du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, le samedi dix neuf février 1842, à midi:

Un certain lot de terre ainsi que les améliorations qui sont dessus, situé au faubourg Ste. Marie, de cette ville, mesurant trente pieds de face à la rue Perdido sur cent dix pieds de profondeur et de face à la rue Philippa; lequel lot forme l'encoignure des rues Perdido et Philippa, et est désigné par le no. Quatre sur un plan dressé par Louis Joseph Pilié, arpenteur voyer. Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant.

15jan J. L. THIELEN, Shérif de la Cour de District.

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR DE COMMERCE de la Nlle. Orléans—No. 4343. Charles L. Curtis vs Alison Wygatt et Ferdinand Andrews—Samedi 15 janvier 1842—Présent l'honorable Charles Watt, juge.—Le bateau à vapeur KINGSTON ayant été saisi dans un procès devant cette Cour et n'ayant donné aucune sécurité, il est ordonné par la Cour en conformité du règlement No. 24, qu'un avis soit publié en son nom que toutes personnes ayant des réclamations contre le dit bateau à vapeur puissent les présenter conformément à la loi.

Extrait des minutes.

17 jan—8 en 10j ED. GARDERE, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR DE COMMERCE de la Nouvelle Orléans—No. 43.4—James M. Templeton et autres contre F. W. Kennedy & John F. Harris et autres propriétaires du bateau à vapeur *Belle of Mississippi*.—Samedi 15 janvier 1842—Présent l'honorable C. Watts, juge.—Le bateau à vapeur, BELLE OF MISSISSIPPI, ayant été saisi à la suite d'un procès intenté devant cette Cour, et aucune caution n'ayant été fournie—Il est ordonné par la Cour, en vertu de l'article 24, qu'avis en soit donné, afin que les personnes ayant des réclamations contre le bateau, puissent les présenter, conformément à la loi.

Extrait des minutes.

17 jan—3 en 10 ED. GARDERE, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR DE COMMERCE de la Nlle. Orléans—No. 4433.—D. et J. Wright vs. le bateau à vapeur Shoalwater, capitaine et propriétaires—Samedi, 15 janvier 1842—Présent l'honorable C. Watts, juge—Le steamer SHOALWATER ayant été saisi dans un procès de cette Cour et caution n'ayant pas été offerte, il est ordonné par la dite Cour, que conformément au règlement 24 avis en soit donné, afin que les personnes ayant des réclamations contre le dit bateau à vapeur, puissent les présenter, conformément à la loi.

Extrait des Minutes.

17 jan—3 en 10j. ED. GARDERE, Greffier.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de Helse—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession et à toutes autres personnes que ce peut concerner, de faire opposition, sous dix jours de la date de la présente publication, aux dispositions du compte présenté par Gabrielle Corrégolles exécutrice testamentaire dudit de la succession de Marguerite Pay, épouse décédée de Isaac Helse, ou autrement le dit compte sera approuvé et homologué, les fonds distribués.

Par ordre de la Cour W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.

NOUS, marchands et autres de la Nouvelle Orléans, recommandons les nouveaux chapeaux, imperméables et patentés de H. Hammond, comme étant un article supérieur: S. Stewart & D. Selle, J. Stiles, D. H. Twogood, J. N. De Pouilly & E. Goutchaux.

Ces chapeaux sont recommandés par les meilleurs entrepreneurs de Washington, (D. C.), de Baltimore, de Philadelphie et dans toutes les villes du sud, introduits, et ont remporté le prix à l'exhibition de l'Institut Américain, à New York, en octobre 1839. On peut examiner ce nouveau modèle au magasin de tailleur de ... rue de Chartres.

M. Hammond est maintenant ... modèle en échantillon ... No. 100 rue du Cirque.

Les prix seront modérés.

A vendre aux magasins ... de M. F. Pascal, Biecor & McKeachem, W. A. Ryan & Richardson, Waterman et Wood, à la Nouvelle Orléans, ou des échantillons peuvent être examinés. 17 jan—1

AVIS—THEODORE, coiffeur, rue de Chartres No. 140—300 perruques pour hommes et pour dames, de toutes formes, toupets, bandeaux, nattes, frisettes, ... modèles perfectionnés, crochets élastiques, pointes, étains, raies de chair, ruban, soie à coudre, et en général tout ce qui est nécessaire à la fabrication des ouvrages en cheveux. Cette maison connue depuis plusieurs années par la bonne qualité de perruques qu'elle a expédiées, continue toujours avec progrès, et fait de grands avantages aux marchands.

Ce même magasin est pourvu également de toilette les plus nouvelles, telles que: cravates, faux-cols, ... parfumerie, brosses, beaux et bons gants, éventails, ... bourses, ... garnis de marabouts, mouchoirs de batiste, foulards, ornements et épingles pour coiffure, chaussettes en soie, bottes à la grecque en fil de coton ... et quantité de tous les objets de toilette, et ... eau et savons de toutes les qualités &c.

Un vaste salon richement décoré pour la coupe de cheveux et la barbe. Soins, propreté, attention sont constamment observés à l'égard de tous ceux qui daignent l'honorer de leur confiance. 17 jan

PIANOS! PIANOS!

IL sera vendu à l'encan Vendredi soir, 21 du courant, à 7 heures, à la rue du Camp, au marché d'encan, suivant, une facture de pianos de choix, savoir:

No. 1—Un superbe grand piano à corde triple 6 octaves 1/2, en acajou verni.

No. 2—Un piano carré de d'Erard de Paris, en acajou incrusté de bois de citron, caisse en fer et plaque en cuivre.

No. 3—Un do do do

No. 4—Un de Courtart, incrusté de bois de citron.

No. 5—Un piano carré à triple corde, 6 1/2 octaves, de Pleyel.

No. 6—Un Piccolo double corde, 6 1/2 octaves de De Trescourt & Co.

No. 7—Un do do do

No. 8—Un piano d'occasion à triple corde 6 octaves, par Erard.

No. 9 do do do do do

No. 10—Un piano carré en bel acajou de Worl de Philadelphie.

Conditions avantageuses au moment de la vente.

Ces instruments pourront être visités la veille de la vente à la brune. 17 j a—5

LE Chancelier gérant le Consulat de France à la Nouvelle-Orléans, s'empresse de faire part au public et principalement à ses compatriotes établis dans cette ville, que plusieurs des naufragés français de l'Oceana, passagers d'entrepont, viennent d'arriver ici dans le plus complet dénuement. Ils sont tous gens de travail, et il se trouve parmi eux, des boulangers, des agriculteurs, des ébénistes, des relieurs, des charcutiers, des tonneliers et des commis. Ils sont recommandés à la bienveillance du public, tant pour leur trouver des emplois que pour subvenir à leurs premiers besoins par quelque légère contribution.

S'adresser à la Chancellerie, rue des Ursulines No. 96, depuis 10 heures du matin jusqu'à 3 heures. 13 janv—3

$150 DE RECOMPENSE.

MADAME veuve BONNIVAR, encoignure Ste. Anne et Derbigny, prévient le public qu'on lui a volé dans la soirée de dimanche dernier une caisse argenterie contenant couverts d'argent et marqués B et H. dans un écusson, ainsi qu'une quantité de bijoux et parures de famille. Elle prie les personnes auxquelles on s'adresserait pour vendre ces différens objets, d'en faire arrêter les porteurs.

La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui fera découvrir les voleurs munis de ces objets, et $50 à celui qui arrêtera les voleurs. 14 janv—2

DOUVES ACHETEES PAR COMMISSION.

LES négocians et capitaines de navires pourront s'adresser au soussigné pour des cargaisons de douves en tout ou partielles. Sa commission sera de cinq pour cent sur le prix d'achat. Il ne présentera ses comptes que lorsque les douves auront été acceptées et mises à bord. CHARLES LAFFON, 14 jan—6 Encoignure Nuns et Levée, Lafayette.

CIGARES de la Havane—Un assortiment complet de Regalias, Canones, Impériales, Trabucos &c. des meilleures marques constamment en main à vendre par 14 j ELASCO & SIMIDEL, 26 Commune.

CONSERVES alimentaires de Rodel—100 boîtes sardines à l'huile, 400 do petits pois au beurre, à vendre par FRED. BONIS, 11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

BARILS à melasse—250 barils en chêne à vendre par 7janv TUFTS & HOBART, 80, Douane

VIN rouge vieux, divers crûs—100 barriques en magasin à vendre par FRED. BONIS, 11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

VIN rouge, grand cru de Chateau-Giscours (1834)—12 barriques, à vendre par FRED. BONIS, 11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

VIN rouge—200 caisses Pauillac et St. Julien (1835 & 1836) à vendre par FRED. BONIS, 11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

VIN blanc Haut Barsac et Grave—60 barils à vendre par FRED. BONIS, 11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

VIN blanc Haut Barsac et Sauterne (1827)—100 caisses à vendre par FRED. BONIS, 11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Levée.

ANISETTE fine, de Champion—200 paniers à vendre par FRED. BONIS, 11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

COGNAC supérieur, très vieux, à vendre par FRED. BONIS, 11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

HUILE d'Olive clarifiée superfine—60 paniers à vendre par FRED. BONIS, 11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

BOUCHONS fins demi longs—100 milliers à vendre par FRED BONIS, 11jan 36, Vieille Levée, entre Bienville et Douane.

SON—150 sacs, à vendre par 15 j CH. DOANE & Co, 69, Poydras.

CAFE de Rio en débarquement du brick Charlotte, et en magasin à vendre par 15 jan WILLIAM PRECHN, 56, Douane.

ARGENT du Kentucky, à vendre par 15 jan WILLIAM PRECHN, 56, Douane.

CAFE de la Havane—350 sacs en magasin à vendre par 15 j FRATS & HERNANDEZ, 27 Toulouse.

CIGARES de la Havane—175,000 et 30,000 principes en magasin à vendre par 15 j FRATS & HERNANDEZ, 27 Toulouse.

RAISINS secs—250 caisses à vendre par 15 j FRATS & HERNANDEZ, 27 Toulouse.

CITRONS—25 caisses de Malaga à vendre par 15 j FRATS & HERNANDEZ, 27 Toulouse.

EAU de vie de Catalogne—50 barils en magasin à vendre par FRATS & HERNANDEZ, 27 Toulouse. 15j

UNE Demoiselle Française, désire trouver à s'employer comme institutrice, dans une famille, ou dans un pensionnat. Cette personne peut donner de bons renseignements. S'adresser au Bureau de l'Abeille. 13 janv—8

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

MARDI, 18 JANV. 1842.

quatrième Représentation de la reprise de: LES HUGUENOTS, Grand opéra en 5 actes, de Meyerbeer.

THEATRE AMERICAIN.
RUE POYDRAS.

Lundi, 17 janvier 1842.

Dernière représentation de: LEVI NORTH ET OTTO MOTTY, LE COUREUR SUR LES TOITS, Parodie DE LA SOMNAMBULE.

Précédé de Grands exercices équestres par toute la troupe, M. OTTO MOTTY, HERNANDEZ ET LEVI NORTH.

THEATRE ST. CHARLES.

Lundi, 17 janvier 1842.

LE FERMIER AMERICAIN. Pas de deux par Mr. Frédéric et Mde. Ryvaday. SAM PATCH EN FRANCE.

Le spectacle sera terminé par FLOATING BEACON.

CIRQUE ET MENAGERIE.
RUE ST. CHARLES,

En face du Théâtre St. Charles.

WARING, RAYMOND & Co., PROPRIETAIRES,

Ont l'honneur d'annoncer aux Citoyens de la Nouvelle-Orléans que la fameuse Troupe Equestre et leur belle collection d'Animaux viennent d'arriver dans cette ville et qu'elles y séjourneront une semaine seulement.

Les animaux qui composent la Ménagerie sont: un énorme ELEPHANT, des JAGUARS, deux SERPENTS ... le BOA CONSTRICTOR et l'ANACONDA, LIONS, TIGRES, LEOPARDS, DROMADAIRES, CHAMEAUX, HYENE. Aussi un RHINOCEROS.

La Troupe Equestre est une des plus célèbres du pays. L'ouverture se fera ce soir, 4 Janvier 1842. Une quantité d'exercices équestres auront lieu tous les soirs par un nombre d'Acrobates distingués.

M. LE TORT, Ecuyer Français, paraîtra tous les soirs. Pour les détails voir les affiches du jour.

Avant les exercices, concerts en exhibera.

LES ANIMAUX.

Les portes s'ouvriront à 6 heures et demie, et les exercices équestres commenceront à 7 heures et demie.

Prix d'entrée au Cirque et la Ménagerie—Loges, 75 cts Parterre, 37 1/2 cts.

☞ Une bonne police sera en activité pendant les exercices.

☞ La Ménagerie sera ouverte tous les après-midi, de 1 à 4 heures—Prix d'entrée, 25 cents. 17jan—☞

GRAND CONCERT D'ADIEU DE M. NAGEL.

M. NAGEL a l'honneur de prévenir le public, qu'il donnera Vendredi prochain 21 janvier dans la Salle du Théâtre d'Orléans, un concert vocal et instrumental, dans lequel il sera assisté par tous les artistes du théâtre d'Orléans. Le programme indiquera la composition de ce concert.

On pourra se procurer des billets, au Théâtre d'Orléans et chez M. Nagel, à l'Hôtel St. Louis. 17 jan

SALLE ST. LOUIS.
BAL D'ENFANS.

M. E. BERTUS a l'honneur d'annoncer aux pères de famille et au public en général, qu'il donnera Lundi prochain, 24 janvier, un *Grand Bal Paré* précédé d'un Bal d'Enfans.

Immédiatement après le Bal d'Enfans, il y aura un Concert donné par la famille Hughes.

Le programme du concert paraîtra prochainement. 17j—3

GALLERIE DES BEAUX ARTS.

A l'Arcade de la rue du Camp, vis-à-vis la rue Natchez. Exhibition de Tableaux d'artistes français, américains et anglais.

LE superbe tableau de Hafner, Juda et Lamera par Dubufe, portraits en pied de M. Paris, par l'honorable Mlle. Norton, portraits d'Américains illustres et autres des Etats unis par Leslie Cooper, Inman, Sully, Marchant, Fowler, Bonagaa, Debonetto, Beard et autres éminents artistes anciens et modernes dont le détail des noms serait trop long à donner. Les murs entiers de la salle sont couverts d'objets d'art. Une grande partie de la Gallerie supérieure des tableaux, appartient à différentes personnes de la Nouvelle Orléans qui veulent encourager les arts.

Admission, 50 cents. Le bureau est ouvert de 9 heures A. M. à 10 heures P. M.

Les enfans paieront 1/2 place. 10 j—☞

SALLE DE BAL WASHINGTON.

Antoine DUBORD, manager.

LES bals auront lieu les *Lundis, Mercredis, Vendredis et Samedis* de chaque semaine, pendant toute la saison. 20 d ☞

MEDICAMENTS POUR HABITATION—Les soussignés ont l'honneur de prévenir MM. les habitans et médecins qu'ils ont constamment en mains des médicaments qu'ils garantissent d'excellente qualité, qu'ils ont pris des arrangements particuliers pour recevoir de fraîches sorties de Londres, Paris et New York et qu'ils pourront en toutes circonstances offrir aux habitants et aux médecins des articles de qualité supérieure. 22 déc—6 SICKLES & Co, Droguistes, 40 Canal

HOTEL DES HABITANTS ET DES ETRANGERS.
Rue de Chartres, 143.

CET établissement si avantageusement connu, est tenu par F. & J. S. MARTY, qui, comme par le passé ne négligeront rien pour continuer à mériter le patronage de leurs amis et du public en général. La table d'hôte sera servie de tout ce que le marché peut fournir de meilleur. Les prix sont très modérés.

Pension seulement par semaine	$7
Pension avec logement par semaine	$4
Déjeuners de 8 heures jusqu'à 10 heures.	
Dîners de 3 heures jusqu'à 5 heures.	
Souper de 7 heures jusqu'à 8.	

15 janv—3

A LOUER—Une belle maison en briques à deux étages située rue Toulouse No. 120, entre les rues Bourbon et Dauphine; elle vient d'être nouvellement réparée et on pourra en prendre possession immédiatement. Pour les conditions s'adresser à 14 j J M CABALLERO, 32 Vieille Levée.

L'INSTITUTION
De MADAME GRANET

A été transportée rue Bourbon, No. 20, entre les rues Bienville et Canal. 8 j—3

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES, *Fondée et dirigée par Mme DELARUELLE*, DE PARIS,

A Hurtsville près la Nouvelle Orléans, très incessamment transportée à Greenville, ou Stopping Place du Rail Road de Carrollton.

CETTE institution n'ayant encore que dix-huit mois d'existence, a, par les progrès rapides des nombreux élèves, mérité la confiance dont elle jouit, et la directrice aidée de son mari le docteur Delaruelle, secondée des meilleurs maîtres, s'efforcera toujours de mériter la bonne réputation acquise à son établissement.

Les diverses branches de l'éducation consistant dans les études suivantes:

Langue anglaise,	Langue française,
Dictée "	Dictée "
Analyse "	Analyse "
Composition "	Composition "

Histoire romaine, grecque, des Etats-Unis, de France, mythologie, géographie, musique, arithmétique, élémens de botanique et d'histoire naturelle, peinture, dessin, fleurs artificielles, travaux à l'aiguille, lectures à haute voix.

Mme. Delaruelle va très incessamment adjoindre aux professeurs qui enseignent dans l'établissement un second maître de musique, et installé définitivement dans sa nouvelle propriété, à Greenville, un ecclésiastique viendra deux fois par semaine continuer l'instruction religieuse afin de préparer les enfans catholiques à leur première communion. 12 dec—1m

AVIS AUX HABITANTS, FERMIERS &c.

MOULIN portatif, patenté, par le moyen duquel un homme peut moudre et cribler un boisseau de blé par heure, par une seule opération.

Les moulins ci-dessus sont faits pour moudre le blé, le maïs, le café, le riz et une quantité d'autres substances sèches. On peut faire jouer plusieurs par la même force en employant ce moulin qu'avec tout autre mise en usage en ce pays ou en Europe.

Les soies de moulin sont faits soit en métal soit en pierres et sont de forces différentes. On peut les adapter à des machines de la moindre force. A la vapeur ou autre, à des moulins à eau, ou à des mouvements produits par des chevaux en bœufs et certainement ils conviennent à des habitants pour leurs familles, maisons publiques, émigrants &c.

Les planteurs, fermiers et autres, peuvent se procurer des moulins pour nettoyer trois boisseaux de pois, moudre trois boisseaux d'orge, écraser un boisseau d'avoine par heure. Aussi des moulins de la force d'un cheval, capable de tamiser 12 à 15 boisseaux de pois, moudre trois boisseaux d'orge ou quatre boisseaux d'avoine par heure. On peut adapter ces moulins à toute espèce de machine, et par leur simplicité on ne peut craindre qu'ils se dérangent. ALEX. GOW, 29 Bienville

☞ On peut voir ces moulins à l'Arcade de Bank. 27 d

LES soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes, en débarquement du navire l'Union, arrivant de Bordeaux:

20 barriques Vin rouge St. Estèphe;
35 do do St. Sauveur;
20 do do Haut Brion, 1834;
16 barils Vin blanc Sauterne 1837;
200 caisses Vin rouge Pauillac.

BOUTIN, GALLY & Co, 6 jan 79, rue Toulouse.

CARGAISON de Malaga et de Barcelone—Les soussignés offrent à vendre en débarquement de la goélette Juanita 135 barriques vin rouge; 30 barils eau de vie, 36 sacs amandes, 225 jarres châtaignes, 4 balles bouchons, 12 sacs noix, 290 caisses raisins secs, 199 demi do, 100 quarts do, 70 jarres raisins verts, 19 caisses citrons; 4 de oranges, 630 jarres huile, 6 sacs haricots blancs, 18 barils vin de Malaga, 24 do olives, 14 do thon, 1 boite anchois, 3000 sangsues, 2 1/4 liv. safran, 47 barils amandes. 6 janv J. N. BACULFI & Co., 50, Royale

EAU-DE-VIE et VINS—Vieille Eau-de-vie 1ère et 2de preuve, de ce preuve des meilleures marques et demi pipes, quarts de pipes et barils—Vin de Madère très vieux marque Olivera en demi pipes, quarts de pipes et caisses—Vin de Champagne de Lancerre en grandes et demi-bouteilles, caisses, paniers—Vins rouges en caisses Chateau-Margaux, Leville, St. Julien, St. Estèphe, Medoc et autres, une partie en demi-bouteilles—Vin blanc Haut Barsac en caisses—Vin rouge Talence en barriques, à vendre par J. ALBERT, 6 jan 22, rue Saint-Louis.

ON offre à vendre une parfaite cuisinière. S'adresser rue d'Orléans No. 112 10 janv—6

A. MERCIER, Docteur de la Faculté de Médecine de Paris, vient de fixer son domicile à la Nouvelle-Orléans, dans le but de se livrer aux travaux de sa profession.

Son domicile est rue Royale, No. 154, entre Toulouse et St. Louis. 4 jan—1m

SOIERIES A BON MARCHE.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir les dames de leur connaissance et le public en général, qu'ils ont un grand assortiment de soieries pour robes, qu'ils vendront à $1 la yarde dans leur magasin, rue Conti, No. 42 19 dec—20 WIOTTE & SALLE.

PAMPHLET—Correspondance entre Mme. Héry Dujarday et M. Portier, évêque de la Mobile, accompagnée de pièces justificatives.

Cette brochure se vend chez les principaux Libraires de la Nouvelle Orléans. 14jan—3

BLANC de baleine—350 caisses en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 15 jan 40, rue Gravier.

SUCRE de la raffinerie de Boston, constamment en mains à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 15 jan 40, rue Gravier.

TOILE à voile de Russie et d'Angleterre, toile à voile de coton, de numéros assortis et de différentes qualités, provenant des meilleures manufactures constamment en main et à vendre par 15 j J ALBERT, 22 rue St. Louis.

RAVENS DUCK—10 balles Ravens duck en magasin et à vendre par 15 j—3 J ALBERT, 22 rue St. Louis.

VINS & LIQUEURS—15 pipes genièvre de Hollande; 6 1/2 pipes et 6 barils eau de vie de Cognac; 5 barils de Champagne; 20 barriques Bordeaux, Montferrand; 20 St. Vincent; 30 caisses de Lafitte: 10 do Port Roxes, 20 de Madère; 40 do Port Mahon; 6 barils whiskey Monongahela; 2 do Eau de vie de pêche; 30 do Sherry. A vendre à bas prix pour clore une facture. par 5 jan J. B. VALLS, 35, Gravier.

ON demande un jeune homme de 14 à 15 ans, parlant anglais et français, pour tenir une buvette à la campagne. De la pratique dans cette profession et de bonnes recommandations, sont absolument nécessaires pour obtenir cet emploi. S'adresser au bureau de la Gazette. 13 janv—3

BESANÇON, horloger, graveur et mécanicien, élève de Bréguet, fait et répare avec la plus grande perfection qu'à Genève son pays, toute espèce de montres, telles que Lépine patente, pièces marines, &c., fait tous les échappements et garantit son ouvrage à des prix très modérés par suite de faire une elientelle. Rue Royale, No. 108. 7 Jan—1m

SANGSUES—Plusieurs milliers sangsues de premier choix à vendre en gros et en détail, à très bas prix, à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD, 13jan 108, rue Royale.

POUR ST. LOUIS.—Le et beau steamboat EM. LEE, capt. J. W. Keller, partira positivement demain, mardi 18 du courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à 17 jan CH. DOANE & Co. 69, rue Poydras.

POUR LOUISVILLE.

Pour partir samedi 22 du courant. Le steamer GREY EAGLE, capitaine John Shallcross, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 17 jan LAVET & AMELING, 111, Tchoupitoulas.

POUR ST. MARTINVILLE et les ports intermédiaires.—Le steamboat OSAGE VALLEY, capt. N. O. Trouard, partira mardi, 18 du courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis-à-vis la rue Conti ou à FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS. 17jan 10, rue St. Louis.

POUR ST. LOUIS.—Le steamboat MERIDIAN, capitaine H. McDonald, partira positivement mercredi 19 du courant à 4 heures P. M. Pour fret ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord vis à vis la rue Poydras ou à JOHN R SHAW & co. 17 jan 24, Poydras.

POUR LITTLE ROCK, Van Buren, Fort Smith et Fort Gibson—Le steamer JOHN JAY, capitaine H. Mason, partira positivement mardi 18 du courant à quatre heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue Poydras ou à WALTON & COCKAYNE, 17 jan 28 et 29 Vieille Levée.

POUR TAMPICO.

La goélette VIRGINIE ANTOINETTE, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser à A CAPDEVIELLE & COCULLU. 17 jan 36, Vieille Levée.

POUR LIVERPOOL.

Le navire RUSSELL, capitaine Glover, du Havre, est maintenant en chargement pour le port ci-dessus. Pour fret de 500 balles de coton ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser au capitaine à bord vis à vis la rue St-Joseph ou à S & J P WHITNEY, 17 jan 73, Camp.

POUR NEW-YORK.

Le brick fin voilier SOLON, capitaine Crabtree, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à S & J P WHITNEY, 73, Camp. 17 jan

POUR NEW-YORK.

Le navire O'CONEE, capitaine D. Jackson, partira positivement pour son voyage régulier jeudi 20 du courant. Pour fret ou passage ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à JAMES E WOODRUFF, 17 jan 70, Camp.

POUR BOSTON.—Le brick FAVORITE, capt. J. Patten, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à THAYER & CUSHING, 17 jan 67, Tchoupitoulas.

POUR MOBILE ET PENSACOLA.

Pour le devant, jeudi. Le schooner DOLPHIN, pour fret, s'adresser à bord vis à vis les magasins triangulaires. 17 jan FOSDICK & BROTHER, 66, Camp.

ON demande un navire pour Boston, s'adresser à FOSDICK & BROTHER, 17 jan 66, Camp.

On a besoin d'une goélette pour aller à Mobile: s'adresser à FOSDICK & BROTH, 17 jan 66, rue Camp.

On a besoin d'un navire pour aller à New York: s'adresser à FOSDICK & BROTH, 17jan 66, rue du Camp.

POUR LE HAVRE.

Le navire français fin voilier de première classe GUILLAUME TELL ayant partie de sa cargaison engagée partira sous peu, sous le commandement du capitaine Bigot. Pour solde du fret et passage, s'adresser au capitaine à son bord ou à LARUE & PREVOST, 16 jan—6 6, Royale, maison Nassau.

CINQ MILLE PIASTRES DE RECOMPENSE.

LE magasin de Manuel Vidal, situé au No 116 Vieille Levée, entre les rues du Maine et St-Philippe ayant été incendié dans la nuit du 10 décembre ou le matin du 19, la récompense promise ci-dessus sera payée par la Compagnie d'assurances de l'Océan, à celui ou à ceux qui feront découvrir et condamner la personne ou les personnes coupables de ce crime.

Par ordre de la Direction.

13j—10 CH. BRIGGS, Secrétaire

CINCO MIL PESOS DE RECOMPENSA!

HABIENDO sido voluntariamente quemado el almacen de Manuel Vidal situado No. 116, Old Levée, entre las calles Main y San Phelipe, la noche 18 ó mañana 19 de Diciembre ultimo, será pagada la dicha recompensa de cinco mil pesos por el Ocean Insurance Company, a quien ó quienes, descubren y detienen la persona ó personas culpables de este crimen.

Por orden de la direccion. CHS. BRIGGS, 13 de Enero.—10 Secretario

AVIS.—Les drays Nos. 1387, 88, 855, 1296, 1347, 779 13 &, 369, 1046, 924, sont invités à rapporter leur reçu des marchandises transportées de la barque Delaware de Boston, faute de quoi ils seront poursuivis conformément à la loi. 15 j L H GALE, 93 Commune.

UN BON COIFFEUR peut obtenir de l'emploi, en s'adressant à l'encoignure des rues Royale et Orléans. 15 jan—2 J. MERLIN & DUBOSSAT.

COMPAGNIE DE NAVIGATION D'ORLEANS.
Nouvelle Orléans, 15 Janvier 1842.

L'ELECTION de douze Directeurs pour l'année 1842 aura lieu au bureau de la Compagnie, à l'encoignure de la rue Franklin et de la promenade du Canal Carondelet, lundi 7 février prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi. Par ordre de la direction. G. LEGENDRE, 15 jan Secrétaire.

BOIS DE CAMPECHE, INDIGO ET CUIRS DE BŒUF—150 tonneaux Bois de Campêche, 36 surons Indigo, 100 cuirs de bœuf du Mexique, en débarquement de la goélette Samuel L. Southard, à vendre par J. ALBERT, 17 jan—3 22, rue St. Louis.

A VENDRE par le soussigné pour clore une facture: 30 caisses vin blanc Haut Barsac, 237 do vin rouge Medoc, 30 barils vinaigre, 34 caisses vin Médoc, patent bottles, 40 caisses vin muscat, 4000 bouteilles bouteilles courts et à dame jeannes, 1380 boîtes sardines, 100 demi boîtes do, 50 caisses eau de vie Dantzic, 10 do liqueurs assorties, 1170 paniers anisette, 25 demi paniers guignolet, 92 caisses kirsch, 22 do maraskino, 12 do fruits au vinaigre, 177 do absynthe, 6 demi pipes eau-de-vie de preuve, 11 barriques do fine champagne, 442 paniers huile, 1067 chapeaux pour hommes et enfans, 1 polonie, 2 malle parapluies, 900 douzaines chemises couleurs, 10000 bouchons, 7 pièces toile à draps, 10 jalies statues pour jardins.

15 janv C. DUFOUR, 15, Vieille Levée

VINS, HUILE, etc.

40 barriques vieux vin véritable Médoc. 50 do vin de Bordeaux ordinaire. 40 demi barr ques vieux vin Château Margaux. 100 barriques vin de Marseille, Béhiard etc. 200 Paniers huile d'olive de Planaul. 50 caisses salaisons assorties. 20 do eau de fleur d'oranger. 50 do vin de Muscat Lunel et Frontignan. 50 do vin rouge de Bordeaux de toutes les qualités. 50 do vin blanc, Grave, Sauterne, Barsac. 5 do vin très vieux vin de Madère. 10 balles d'amandes, princesse. A vendre à des prix très modérés par 15 jan S. LATAPIE.

COUR DES PREUVES—Paroisse St-Charles—Succession d'Ambroise Breu, décédé—Jeudi, 27 janvier 1842 à dix heures A. M., seront vendues par le soussigné, juge-officio encanteur dans et pour la paroisse de St-Charles, sur les lieux, en vertu d'un jugement de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la dite paroisse, en date du 16 décembre courant, rendu dans l'affaire de Séraphine Breu, veuve d'Ambroise Breu, vs. Séraphin Breu, administrateur de la succession d'Ambroise Breu, les propriétés ci-après décrites, savoir:

10 Un certain morceau de terre situé dans cette paroisse à environ dix milles de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du Mississipi, divisé en lots, ainsi qu'il suit conformément à un plan maintenant déposé dans le bureau du juge de cette paroisse, et qui sera exposé le jour de la vente, savoir:

Le lot No. 1, mesurant un arpent, plus ou moins, de face au fleuve, sur quatre-vingts arpents de profondeur, borné au-dessus par la propriété de François Trexier, et au-dessous par le lot No. 2.

Lot No. 2, mesurant cinq arpents, plus ou moins de face au fleuve, sur quatre-vingts arpents de profondeur, borné au-dessus par le lot No. 1, et au-dessous par le lot No. 3 ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, se composant principalement d'une maison de maître, cuisine, grange, écuries, sucrerie et purgerie, machine à vapeur, cases à nègres, etc. etc.

Lot No. 3, mesurant un arpent, plus ou moins, de face au fleuve, sur quatre-vingts arpents de profondeur, borné au-dessus par le lot No 2, et au-dessous par le lot No 4 à l'exception des bâtisses qui se trouvent sur le dit lot, lesquelles sont la propriété de M. Felix Malos et doivent être enlevées par lui.

Lot no. 4 mesurant un arpent, plus ou moins, de face au fleuve, sur quatre-vingts arpents de profondeur, borné au-dessus par le lot no. 3 et au-dessous par le lot no. 5.

Lot no. 5, mesurant un arpent de face, sur quatre vingts arpents de profondeur, contigu dans la partie supérieure au lot no. 4, et dans la partie inférieure à la propriété de M. Eloi Dorvin.

20. Les esclaves suivants:—Laurent, nègre créole, d'environ 60 ans, tonnelier, maladif, avec sa femme Rosette, négresse créole, d'environ 55 ans.

André, nègre créole, de charrue, d'environ 45 ans, avec sa femme Sylla, négresse américaine, de champ, d'environ 42 ans, et leur enfant André, de 10 ans.

Nelson, nègre américain d'environ 36 ans de champ avec sa femme Caroune, négresse américaine, de 36 ans, et leurs enfans Kylly, de 9 ans; Alexandre, de 7 ans, et Washington, de 2 ans, estropié.

Bill Coy, nègre américain d'environ 32 ans, palfrenier, maladif, avec sa femme Françoise, négresse créole, de 27 ans, et leurs fils Charles, de 7 ans.

Tom, nègre américain, d'environ 38 ans, tonnelier, charretier, de charrue, avec sa femme Arthémise, négresse créole de 29 ans, domestique de maison, blanchisseuse, et leurs enfans Auguste, de 10 ans; Ursule, de 7 ans; Emerantha de 5 ans et Louise, de 3 ans.

James, nègre africain, de 66 ans, maladif; Maximo nègre africain âgé de 60 ans, maladif, Boucari, nègre africain de 60 ans, maladif, St. Hoch, nègre africain de champ, de 45 ans; Edouard, nègre créole, de champ, et charretier, de 44 ans; Celestin, nègre créole âgé de 30 ans, charretier; Ben, nègre américain âgé de 34 ans, laboureur; Walker nègre américain, âgé de 25 ans, nègre de champ, Robin nègre américain, âgé de 35 ans, nègre de champ; Bill, nègre américain, âgé de 38 ans, nègre de champ; Jack, nègre africain, âgé de 45 ans, nègre de champ; Sam, nègre américain, âgé de 40 ans, maladif, nègre de champ; Phill, nègre américain, nègre de champ; Gros Joe, nègre américain, âgé de 45 ans, nègre de champ; Peter nègre américain, âgé 45 ans nègre de champ; Abraham, nègre américain, âgé de 30 ans, nègre de champ; Joseph, de St. Domingue, âgé de 50 ans, nègre de champ; John nègre américain âgé de 25 ans, nègre de champ; John Green, nègre américain, âgé de 20 ans, laboureur; Henry, nègre américain, âgé de 23 ans, nègre de champ; Ambroise, nègre américain âgé de 36 ans, nègre de champ; Andrew, nègre américain âgé de 21 ans, nègre de champ, et un peu maçon; Antoine nègre, créole âgé de 24 ans, charretier et laboureur; Pierre Pigne, nègre américain, âgé de 26 ans, estropié âgé de 24 ans; Jos Congo, nègre créole, âgé de 28 ans, charretier; Crispin, nègre américain, âgé de 26 ans, borgne, nègre de champ; Manuel, nègre américain, âgé de 31 ans, maladif, nègre de champ; Jean Pierre, nègre africain, âgé de 50 ans, nègre de champ; Jules, créole, âgé de 33 ans, laboureur et charretier; Severin, nègre créole âgé de 16 ans ayant une hernie, charretier et laboureur; Laféar, nègre africain âgé de 40 ans, major; Hilaire, nègre créole âgé de 25 ans, domestique de maison et cocher, Voltaire griffe créole, âgé de 15 ans, domestique de maison; Sylvain, nègre créole âgé de 60 ans, maladif; Lucy, négresse africaine, âgée de 35 ans, ayant un cancer, négresse de champ; Jane, négresse créole âgée de 14 ans; Marianne, négresse créole âgée de 17 ans, domestique de maison; Emeline, négresse créole, âgée de 16 ans, négresse de champ; Phillis négresse américaine, âgée de 36 ans, négresse de champ, avec son enfant Hélène âgée de 10 ans; Suzilia, négresse créole, âgée de 3 ans, blanchisseuse et repasseuse, avec l'orpheline Baptiste âgée de 3 ans; Esther négresse américaine âgée de 36 ans, cuisinière; Henriette, mulâtresse américaine, âgée de 30 ans, négresse de champ; Rosette, négresse créole, âgée de 36 ans, négresse de champ.

30 Dix vaches, dix paires bœufs domptés, environ 30 génisses, 16 mules, 2 vieux chevaux et une certaine quantité d'instruments aratoires, charrettes, outils de charpentiers, tonneliers et de forgerons, une vieille barouche, ensemble, une grande quantité de meubles, ustensiles de cuisine, &c.

CONDITIONS—Les lots de terre payables un cinquième comptant, la balance à un, deux et trois ans de crédit. Les esclaves, un cinquième comptant et la balance à un et deux ans de crédit. Les vaches, chevaux, meubles, instruments aratoires et autres effets mobiliers comptant. Les billets furnis et endossés à satisfaction, payables chez des banques de la Nouvelle Orléans, et portant hypothèque spéciale sur les terrains et les esclaves, jusqu'à parfait paiement.

N. B.—Les actes de vente seront passés pardevant le juge actuaire de cette paroisse, aux frais des acquéreurs.

Paroisse St. Charles, le 20 décembre 1841.

27 déc—6j L. E. LABRANCHE, Juge.

VENTES aux enchères ... des descriptions en débarquement du navire John Wright à vendre par JARVIS & ANDREWS, 7 janv 28, Magasins.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

Vente positive et sans réserve.

IL sera vendu jeudi prochain 20 du courant, à 4 heures P. M.—Un café situé au coin des rues Champs Elysées et Victoire, troisième municipalité, avec un billard et son ameublement complet &c.

Aussi le bail dudit café ayant deux ans à courir. 17 janv

Porcelaine, verrerie et coutellerie

PAR J. A. BEARD & co.

IL sera vendu à l'encan, mardi, 18 du courant, à dix heures et demie, rue du Camp au marché d'encan, La balance de différentes factures de verrerie taillée, services complets en porcelaines, lampes astrales et autres marchandises plaquées, coutellerie etc. etc. Conditions: comptant. 17 jan

PAR E. B. SYKES.

Vente de Maquereaux supérieurs de Halifax.

IL sera vendu Mardi, 18du courant, à 4 heures de l'après midi, sur la Levée au-dessus du rail road vis-à-vis la rue Mandeville, actuellement en débarquement de la barque Apthorpe: 600 barils maquereaux de Halifax No. 2.

Conditions—Jusqu'à $300 comptant, de $300 à $800 à 30 jours, au-dessus de $800 60 jours en billets tiers et endossés à la satisfaction des vendeurs. 17 jan—3

PAR E. B. SYKES.

Vente de Fruits.

IL sera vendu Mardi, 18 du courant, à midi, à son magasin de l'encan, rue des Magasins No. 50, vis à vis l'Arcade de Bank

3000 caisses raisins secs supérieurs de différentes marques,

500 1/2	do	do	de	de
300 1/4	do	do	de	de

Conditions—Jusqu'à $300 comptant, de $300 à $800 à 60 jours, au-dessus de $800 90 jours en billets tirés et endossés à la satisfaction du vendeur.

Et immédiatement après:

50 barriques de Madère de 45 gallons chaque. 17j—3

PAR E. B. SYKES.

Vente de syndic.

IL sera vendu samedi, 29 février, à midi, à l'Arcade de Bank, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du Premier District Judiciaire dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans en date du 11 décembre 1841, et sous la direction de M. A. Montagne, syndic des créanciers de Michael Doolin, la propriété suivante abandonnée par le dit insolvable à ses créanciers:

Un lot de terre No. 22 situé dans le faubourg St. Marie, dans l'îlot borné par les rues Villeré, Jackson, Robertson et Commune, mesurant 26 pieds de face à la rue Robertson, sur 116 pieds de profondeur entre les lignes parallèles, et les améliorations y établies, consistant en une maison; elle est bornée sur la ligne du fond par la rue... les bâtisses et améliorations qui existent dessus, une maison en briques en planches sur le derrière, une laiterie, et ... dépendances de la maison du syndic.

Conditions comptant. 17 jan—17, 18j 16 et 16j.

PAR E. B. SYKES.

VENTE DE PEINTURES.

IL sera vendu Mercredi, 19 du courant, à midi, à l'Arcade de Bank, rue des Magasins. Toutes ces belles peintures de valeur actuellement en vente à l'Arcade, consistant en marines, chasses, paysages, &c. En tout 60 tableaux. 17 jan—3

MEUBLES DE NEW-YORK.

PAR J A BEARD & co

IL sera vendu à l'encan, jeudi 20 du courant, à 10 heures et demie, au magasin rue Royale, No. 45, une facture de meubles en débarquement du navire Vicksburg et de la manufacture de New York, Broadway, No. 456, se composant de superbes bois de lits, sofas, guéridons, commodes en marbre, tables, bureaux, tables de travail, lavabos, buffets, secrétaires, chaises, armoires, portemanteaux, etc. etc.

Conditions à la vente qui sera positive

☞ On pourra examiner ces meubles le mardi qui précédera la vente. 17 jan

PAR HEWLETT & CANAS.

Vente positive de Bœuf et de Porc.

IL sera vendu Lundi soir, 17 du courant, à 4 heures, à l'inspection de Bozant, 84 barils porc différentes qualités et 15 barils bœuf. Conditions comptant. 15 jan—2

Bonne occasion pour placer des Fonds.

PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan mercredi 19 du courant, à 4 heures P. M., pour cause de départ pour l'Europe, le contenu du Café Levée Change, situé sur la Levée entre les rues Bienville et Douane, se composant de 30 nouveaux bois de lit et literie complète, tables, chaises, lavabos, &c. &c., une barre de 16 pieds, ensemble un assortiment général de liqueurs pour le détail de la barre.

Le tout sera d'abord offert en vente en bloc et s'il n'obtient pas un prix convenable, il sera procédé à la vente en détail et lots au gré des acquéreurs. 16jan

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

IL sera vendu le lundi 17 janvier courant, en débarquement du navire Washington, venant de Bordeaux, vis-à-vis l'Hôtel de la Monnaie, à 4 heures de l'après midi, savoir:

30 barriques vin rouge, St Julien très bonne qualité, 20 demi barriques vin blanc, Haut Sauterne vieux, 6 demi pipes cognac, de preuve, vieux de Castillon, 4 do vieux cognac, 1re preuve, fine champagne 1821 do

6 quart pipes	do	do	de
10 quart pipes	do	do	de

4 boîtes amandes à coques tendres.

Conditions à la vente. 17jan

PAR F. E. TRICOU.

Henry Wilkes contre ses créanciers.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, en date du 15 décembre 1841, il sera vendu le lundi 24 janvier 1842, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, la propriété ci-après décrite, abandonnée par le dit Henry Wilkes à ses créanciers, savoir:

Un terrain situé rue d'Orléans, No. 55 vis à vis le théâtre, entre Royale et Bourbon, mesurant au pied français, 27 pieds de face à la dite rue d'Orléans, sur 64 pieds de profondeur, ensemble la maison en briques et à étages qui s'y trouve construite, ainsi que la cuisine, écuries, puits, citerne, et autres dépendances, le tout à la charge de la banque des Citoyens de la Louisiane.

Conditions—L'acquéreur se mettra au lieu et place du failli envers la Banque des Citoyens pour la somme de $6574, avec intérêt courant à raison de cinq pour cent l'an, à partir du 1er janvier 1842 jusqu'au remboursement. Il aura le droit de renouveler en payant ... pour cent conformément à la charte de la dite banque, et la balance du prix d'adjudication sera payable à 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à la satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé chez Charles Boudousquié notaire aux frais de l'acquéreur.

21 dec—21 et 30 dec, 4, 17 et 24 j.

PAR F. E. TRICOU.

Succession de Anna Amélia Auth.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, en date du 13 décembre 1841, il sera vendu le lundi 17 janvier 1842, à midi, à la Bourse de Cité rue St. Louis, les biens ci-après décrits appartenant à la succession de Anna Amélia Auth, savoir:

Le dit terrain construit sur un lot de terre situé à Alger, sur la rive droite du fleuve, et près le ... mesurant 35 pieds de face sur un ... la profondeur qui existe maintenant, ensemble le droit de la barrière qui existe entre le ... la ... le 16 octobre 1840.

Conditions: comptant.

Acte de vente chez F. Lacoste, notaire, aux frais de l'acquéreur. 16 dec—15, 21dec 1 janv

Vente de syndic.

PAR HEWLETT & CANAS

IL sera vendu lundi 31 du courant, à midi, à la Bourse de l'Arcade, par ordre et sous la direction du syndic des créanciers de John M'Donnel, de Gloyd & McDonnell et des créanciers de McDonnell & Waterman,

30. différens comptes en suspens s'élevant à $95,945 94, dûs par des individus insolvables à leurs créanciers; les dits comptes seront vendus séparément, ou en masse. Des listes et de solvabilité—On peut en voir une liste au bureau des encanteurs.

50. 5 actions du fonds capital de l'Exchange and Banking Company.

Conditions comptant. 14 janv—15,28,31

Vente de syndic.

PAR HEWLETT & CANAS.

IL sera vendu lundi 31 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Commerce de la Nouvelle-Orléans en date du 21 avril 1841 et sous la direction du syndic de Hagan, Niven & Co. et Richard Hagan.

Les propriétés et actions ci-après décrites, ce titre par les dits insolvables à leurs créanciers:

1o Tous les billets et comptes en suspens ainsi qu'il appert de leur bilan, vendus sans aucune garantie de validité ou de solvabilité. On peut en voir une liste au bureau des encanteurs.

2o. Deux actions par le steamer Cuba.

Dix do du fond capital d'Arcade Bank.

Vingt do de steam navigation.

13 janv—15,28,31.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

IL sera vendu, Mercredi prochain 19 du courant, à dix heures du matin, à l'encoignure des rues Ursulines et Royale, un Café et Magasin de comestibles bien achalandé et fourni, pour être d'abord offert en bloc et s'il ne rend pas son prix il sera vendu en détail. Aussi les meubles de la maison et un superbe Billard, avec le bail de la maison, qui a à peu près 27 mois à courir. On vendra à l'amiable en s'adressant aux lieux.

Conditions à la vente. 14jan

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu lundi, 17 du courant, à son magasin de Groceries, No. 30 rue de la Vieille Levée, entre les rues Bienville et Conti, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra: 204 sacs café, importé et avarié à bord du brick Pacific, capt. Madigan, venant de Rio Janeiro,

Conditions—comptant. 14jan

HABILLEMENTS FRANÇAIS.

BATAILLE & BIGEY, rue de Chartres No. 86, de retour de leur voyage de France, prient leurs amis et le public de leur accorder la même confiance que par le passé. Leur assortiment on ne peut plus nouveau, sera vendu à très bas prix et se compose de:

Paletots, pardessus, et redingottes de drap uni, pilote et castor, pantalons, nouveautés et casimir noir, manteaux, gilets de cachemire, casimir, satin broché et uni, chemises, cravates, bretelles, gants, foulards, cols, gilets de flanelle, parapluies, chapeaux de castor, feutre et soie, souliers de bal, bottes fines à waterproof etc., etc., et un joli choix de vêtements pour jeunes gens et pour enfants.

Ayant l'habitude d'écouler leurs anciennes marchandises avant leur départ pour l'Europe, les articles qu'ils offrent sont on ne peut plus frais et viennent d'arriver par le navire Taglioni. En visitant en peu avant que leurs collections sont des plus soignées et des plus fashionables. 1 m

MARBRE.

LE soussigné de retour en ville remercie sincèrement le public pour le patronage qui lui a été accordé l'année dernière: il sollicite l'attention particulière des entrepreneurs et des architectes. Il est maintenant prêt à recevoir toutes espèces d'ouvrages concernant les ouvrages de marbre, tels que cheminées, grates, tables, ... monuments funéraires de toutes descriptions, statues et autres ornements en marbre, etc. Le soussigné étant en relations ... avec les principales maisons de New-York et d'Italie, peut mieux qu'aucun autre exécuter les ouvrages en marbre ci-dessus décrits, à des prix modérés.

Les ordres seront reçus à la résidence du soussigné, rue Royale, No. 281, entre St. Pierre et Orléans.

8 nov J. FILLIPINI.

MAGASIN DE TAPIS ET DE TOILES CIREES.
Rue de Chartres, No. 27.
Nouvelle-Orléans.

LE soussigné, s'étant permanemment établi à la Nouvelle Orléans, offre de vendre, en gros et en détail, à très bas prix, les marchandises suivantes:

TAPIS—Royal Wilton,		TAPIS—Bruxelles,	
do	do Damas,		
do	Impérial trois double, teints en Cramoisi,		
do	Double superfine,	do	do
do	Superfine,	do	do
do	Extra-fine,	do	do
do	Commune,	do	do
do	de Bruxelles et de Venise, teints en cramoisi, de toutes largeurs.		
do	Supérieure qualité en laine touffue,		
do	Châles de Bruxelles et de Wilton, de toute dimension,		
do	pour couvrir les tables et les pianos.		

Transparents pour les fenêtres, de qualité supérieure.

Toiles cirées, anglaises et américaines, de qualités de choix de 1 à 8 aunes de largeur.

Nattes de Canton, bigarées, blanches et rouges, de 4-4, 5-4 et 6-4, de première qualité, etc., etc., etc.

Les marchandises ci-dessus étant entièrement nouvelles, seront été choisies avec des patrons de nouveau goût et d'après ordre. Le soussigné assure avec confiance qu'il offre au public le plus grand assortiment qui ait encore paru jusqu'à ce jour dans cette ville.

Ayant entré en correspondances avec les manufactures les plus considérables de l'Angleterre et des Etats-Unis, le soussigné sera toujours complet, par les arrivages successifs qui auront lieu, de tous les dessins les plus nouveaux dont la majeure partie sera à lui, et ne se trouvera que dans les magasins.

☞ *Les ordres pour des dessins particuliers, etc., de fabrique seront exécutés immédiatement, sur modèles et au plus bas prix. On pourra examiner le patrons dans les magasins, où il y a un très large assortiment.*

Le soussigné croit devoir appeler l'attention des personnes qui montent des hôtels, etc. on trouvera un assortiment de tapis et de toile cirée, à des prix si modérés, qu'il ne redoute en aucune façon la concurrence; et ce motif l'engage à vous prier les personnes qui ont des achats à faire, à venir examiner les prix avant de s'adresser ailleurs.

4 d H. SCHOONMAKER

HABILLEMENTS FRANÇAIS POUR ENFANTS.

LES soussignés viennent d'ouvrir un bel assortiment d'habillements d'enfants consistant en paletots de drap diverses couleurs, doublés en soie et en Tartan. Pardessus avec pèlerine, doublés en do. Redingottes, vestes, pantalons, gilets etc., à des prix modérés par V DECAUX & NOEL, 21 d Chartres encoignure Conti

TOILE CIREE ANGLAISE POUR TAPIS.

LE soussigné a maintenant en mains un assortiment de toiles cirées anglaises de ... largeur et de ... qu'il offre à vendre à des prix modérés.

14 j—7 H SCHOONMAKER, 27 rue de Chartres.

PLOMB en barres—20 caisses en magasin et à vendre par J. A. AMBRIDGE, 6 jan 66, rue du Camp.